

# CONSEIL DE QUARTIER DE LA PLAINE

## COMPTE - RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE 2009

<b>Ordre du Jour</b>	
1 - Accueil	Date : <b>23 septembre 2009</b>
2 - Les Conseils de quartiers. Réponse aux questions des participants sur le fonctionnement des conseils de quartiers.	Horaire : de <b>20h30 à 22h30</b>
3 - Les actions du précédent conseil : <ul style="list-style-type: none"><li>- Dossier "Environnement et sécurité".</li><li>- Dossier " Centralité, projet de Coeur de ville"</li><li>- Agenda 21</li><li>- Activités : Troc-plantes</li></ul>	Lieu : <b>Salle PAUL-LABAL</b>
4 - Questions, échanges.	
5 - Perspectives d'activités.	
6 - Appel à candidatures pour le nouveau conseil.	
7 - Clôture de l'Assemblée Générale - Pot de l'amitié.	
<b>Membres du bureau présents</b> : Mmes Janine CAZES, Charlette MARIEL ; MM. Raymond ANDRES, Christophe BUET, André CAZARD (représenté par Madame), Robert MARGUERETTAZ, Bernard MARIEL.	
<b>Absents excusés</b> : Alex DESSENS, Michel LANGLOIS,	
<b>Conseillers municipaux référents</b> : M. Christophe ROUSSILLON (titulaire), Mme Laurence MAHEC (suppléante)	
<b>Représentants de la Municipalité</b> : Monsieur le MAIRE, Madame FAIVRE, Monsieur DÉRAMOND.	
<b>Rédacteurs</b> : Janine CAZES, Robert MARGUERETTAZ	Date de diffusion : 7 octobre 2009

**1 - Accueil** des participants par M. MARGUERETTAZ. Présence d'une trentaine de personnes hors des membres du bureau.

**2 - Aucune question n'est posée sur le fonctionnement des Conseils de quartiers.**

**3 - Les actions du précédent Conseil.**

**- Dossier Sécurité-Déplacements-Environnement.**

M. BUET rappelle qu'il existe, notamment au niveau des trottoirs et des contre-allées, de nombreux espaces au niveau desquels la délimitation entre l'espace public et l'espace privé n'est pas matériellement perceptible et se trouve donc très méconnue des ramonvillois.

Cette situation explique parfois :

- la persistance de situations gênantes pour la circulation des personnes et surtout des personnes à mobilité réduite, des déficients visuels.
- l'existence de relations plus ou moins difficiles entre municipalité et propriétaires privés, relations qui évoluent majoritairement vers la négociation sans que pour autant des compromis satisfaisants pour tous aient été trouvés à ce jour.

Madame CAZES rappelle l'existence de secteurs dans lesquels l'état de la voirie et des réseaux est préoccupant suite à une quarantaine d'années d'utilisation sans rénovation d'aucune sorte. Monsieur CAZARD a dressé un tableau complet de l'état des rues du quartier de La Plaine (chaussée, bordures, trottoirs, canalisations sous trottoirs). Ce tableau a été

présenté lors de la réunion du 16 mars 2009 au cours de laquelle Monsieur DÉRAMOND, adjoint en charge des travaux, voirie, environnement, a reconnu son objectivité.

Depuis lors, ce document a été complété par un tableau de suivi d'évolution des différents points sensibles relevés par le Conseil de quartier.

Une Dame dans l'assistance s'adresse à Monsieur le Maire pour s'étonner que sur les quarante dernières années certaines voies aient été rénovées plusieurs fois et d'autres jamais. Monsieur le Maire répond qu'en la matière l'importance de la circulation sur une voie est un facteur déterminant de dégradation et de priorité sur les interventions.

A l'issue de la présentation des actions du Conseil de La Plaine au cours de l'exercice 2008-2009, Monsieur DÉRAMOND a présenté un dossier comportant le constat, le diagnostic et une estimation du coût des travaux de remédiation relatif à l'état de la voirie et des réseaux sur l'ensemble des rues de la commune. Monsieur le Maire a précisé que les Conseils de quartiers seraient associés au choix des travaux à réaliser en priorité au cours des prochaines années.

Madame CAZES a rappelé ensuite l'existence de points singuliers au niveau desquels l'organisation de la circulation des véhicules manque de pertinence comme par exemple à l'intersection de la rue des Berges et de l'avenue d'Occitanie ou à la rencontre de la rue Baudelaire avec l'avenue Tolosane.

### **Projet Coeur de Ville**

Monsieur MARGUERETTAZ rappelle les objectifs du projet et précise le périmètre concerné. Il fait le point sur la présence de représentants du Conseil de La Plaine au niveau du comité de suivi du projet et dans les ateliers de réflexion qui ont été organisés par la municipalité. De nouvelles réunions sont prévues dans les semaines à venir.

### **Projet MARAGON-FLORALIES**

Monsieur MARIEL fait le point sur l'évolution du projet qui arrive aujourd'hui au stade de l'enquête publique préalable à la modification du Plan Local d'Urbanisme. Annoncée par voie d'affichage et publication sur les organes de communication municipaux (Vivre à Ramonville, site INTERNET), cette enquête se déroulera du 28 septembre au 30 octobre 2009. Tous les documents d'information relatifs au projet sont consultables au service de l'Urbanisme.

### **Agenda 21 municipal**

Monsieur MARIEL rappelle les objectifs de cet outil méthodologique qui, suite à un constat de la situation actuelle au regard du développement durable doit conduire à l'élaboration d'un diagnostic et à la rédaction de fiches relatives aux actions à entreprendre pour que la ville progresse dans ce domaine en entrant dans le 21<sup>e</sup> siècle.

Deux représentants du Conseil de quartier ont participé aux réunions et ateliers de réflexion organisés par la municipalité.

Une réunion publique aura lieu le 1er octobre à 20h30 au cinéma l'Autan pour associer au mieux à cette démarche l'intégralité des habitants de la commune et en particuliers les catégories sociales qui n'ont pas coutume de s'exprimer.

### **Activités : Troc-plantes.**

Il s'agit de rencontres entre passionnés des plantes d'intérieur, de balcons ou de jardins, dont l'idée revient à Madame Laurence MAHEC et qui se poursuivent sous la maîtrise d'oeuvre du Conseil de La Plaine avec la contribution des Jardins familiaux. On y échange des plants, des boutures racinées, des graines, mais aussi des informations et des astuces qui favorisent l'éclosion de nouvelles "mains vertes".

La prochaine session se tiendra le dimanche 8 novembre 2009 de 10h à 13h30 à la Ferme de Cinquante.

#### **4 - Question, échanges.**

A la question des nuisances causées par la ligne à haute tension qui traverse Ramonville dans le secteur de la Cité Rose et des risques ressentis par les riverains à la suite de la tempête de janvier dernier, Monsieur le Maire répond que les relations de la municipalité avec ERDF (Electricité Réseaux Distribution France) comportent plusieurs volets, qu'elles sont pour le moins difficiles mais que tout est fait pour défendre au mieux les intérêts de la commune en la matière. Il n'a pas caché que l'enfouissement de cette ligne sur l'ensemble des agglomérations qu'elle traverse dans la banlieue toulousaine n'était pas pour demain...

Monsieur BRIOT fait savoir que le sable et les gravillons qui recouvrent une partie du cheminement qui passe entre le Centre culturel et la médiathèque est très gênant pour les personnes mal voyantes. Il rappelle également qu'un signal sonore est toujours défaillant au niveau de la traversée piétonne de l'avenue LATECOERE.

#### **5 - Perspectives d'activités.**

Dossiers qui restent d'actualité :

- Sécurité-Déplacements-Environnement.
- Projet Coeur de Ville
- Projet Maragon-Floralies
- Agenda 21

Dossiers qui seront d'actualité :

- Mise en oeuvre de la charte Ville-handicap dont le texte a été adopté par le Conseil municipal.
- Evolution au nord du quartier de La Plaine suite au développement du secteur de BUCHENS (Construction d'immeubles à proximité de la station de métro).

#### **6 - Appel à candidatures pour le nouveau Conseil.**

Les membres actuels du Conseil de La Plaine sont d'accord pour poursuivre leur activité.

S'y ajouteront :

Mmes : DE JUANA - rue de Hironnelles, DERAMOND - rue des Cigognes, PERICAUD - Allée des Dahlias.

MM. ARGOUSE - rue des Cigognes, LAURENT - rue des Cigognes, POCHON - allée des Dahlias.

**7 - Clôture de l'Assemblée générale** vers 22h30 avec les remerciements d'usage aux habitantes et habitants qui se sont déplacés, à Monsieur le Maire et aux membres du Conseil municipal dont la présence a permis d'établir un dialogue courtois et direct.